

**CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE L'EPS ET DU SPORT EN
COMPÉTITION**

Elèves de l'ECL – 2020 / 2021

Je soussigné(e)..... Docteur en médecine,

après avoir examiné ce jour/...../...../.

M. /Mlle né(e) le
...../...../...../

certifie que son état de santé actuel **ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport au sein de l'Ecole Centrale de Lyon.**

Si demande d'aménagement, précisez lequel (ex : pas d'effort de durée, pas de natation...)

.....

Certifie que son état de santé actuel **ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition** lors des épreuves organisées par la FF Sport U- hormis dans celui ou ceux rayé(s) ci-dessous

Aérobic	Escalade	Pelote basque	Basket-ball
Aïkido	Escrime	Ski alpin	Beach-volley
Athlétisme	Fitness	Ski de fond	Football
Aviron	Golf	Surf des neiges	Futsal
Badminton	Gymnastique Art.	Surf	Handball
Boxe éducative	Gymnastique R.	Sport de montagne	Hockey en salle
Boxe française	Haltérophilie	Squash	Raid multisports
Canoë-kayak	Judo	Taekwondo	Rugby à 15
Course	Karaté	Tennis	Rugby à 13
d'orientation	Karting	Tennis de table	Rugby à 7
Course à pied	Lutte	Tennis paddle	Run&Bike
Cross-country	Musculation	Tir	Ultimate
Cyclisme - VTT	Natation	Tir à l'arc	Voile
Danse	Planche à voile	Trampoline	Volley-ball
Equitation	Patinage	Triathlon	Water-Polo

Cachet, date et signature du médecin

NB : Dans la délibération du comité directeur de la FFSU du 07/12/2016, il a été décidé de ne pas utiliser la possibilité donnée par le décret n°2016-1387 du 12/10/2016 du certificat médical valable 3 ans. **Un certificat médical de moins 3 mois est donc obligatoire afin de prendre une licence FFsportU.**